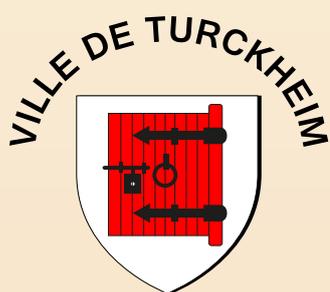


SOMMAIRE

- P3 – MUNICIPALITÉ
- P6 – INTERCOMMUNALITÉ
- P7 – FINANCES
- P8 – EN DIRECT DU CONSEIL
- P10 – TERKHA'COM
- P11 – INFOS PRATIQUES
- P12 – ASSOCIATIONS
- P14 – HISTOIRE
- P18 – A VOS AGENDAS
- P20 – DERNIÈRE MINUTE

TERKHA MAG

TURCKHEIM



AU COEUR
DE VOTRE VILLE !

Octobre 2020

Durant toute la période du confinement, les élus et le personnel communal sont restés mobilisés afin d'assurer la permanence du service public. La mairie est restée joignable et dès que cela a été rendu possible, elle a rouvert ses portes au public. Les agents ont travaillé en alternant le présentiel et le télétravail. Des travaux d'entretien ont été mis en oeuvre et l'équipe technique s'est investie pour le fleurissement de la Ville.

En lien avec les services de la Préfecture, des dossiers ont été montés pour la mise en place de dispositifs spécifiques : accueil des enfants des personnels soignants au sein du groupe scolaire durant le confinement ; réouverture du marché hebdomadaire ; réouverture de l'école, dans le respect de protocoles contraignants et très évolutifs dans le temps, dès le 28 mai sur la base du volontariat puis le 8 juin en alternance et enfin le 22 juin pour l'ensemble des élèves.

Grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles, des actions de solidarité ont été menées : l'aide aux aînés et aux personnes vulnérables dans la gestion du quotidien et des courses notamment ; la collecte de denrées et produits de soin pour l'EHPAD ; la distribution de masques en tissu organisée en 3 temps (distribution dans les boîtes aux lettres pour les plus de 75 ans, puis pour les plus de 65 ans et retrait pour les autres le 13 juin à l'ERD).

Nous nous sommes également attachés à communiquer le plus largement possible par le biais de notre site internet et de notre page Facebook. Durant le confinement, nous avons également réalisé et distribué un flyer afin de vous informer de l'ouverture des commerces et services dans la commune. Enfin, il nous est apparu essentiel de mettre en place le plus rapidement possible la nouvelle Newsletter de la Ville appelée «Terkh'Actu» à laquelle plus de 300 personnes se sont abonnées sur la période.

MERCI aux bénévoles qui ont offert de leur temps pour le bien de tous : merci à ceux qui ont accueilli les enfants des personnels soignants à l'école, merci à ceux qui ont veillé sur leurs aînés et voisins, merci à ceux qui ont mis les masques sous plis et assuré leur distribution.

MERCI aux commerçants qui ont apporté leur soutien au personnel hospitalier et aux pompiers.

Enfin MERCI à toutes celles et ceux qui d'une manière ou d'une autre se sont inscrits dans ce grand élan de solidarité.

*Bien à vous!
Volet Maire
Benoît SCHLUSSEL*

Élus le 15 mars 2020, les membres du Conseil municipal ont été installés dans leurs fonctions le 23 mai 2020 à l'Espace Rive-Droite.

Lors de cette 1ère séance, ont été élus parmi leur pairs, Monsieur Benoît SCHLUSSEL en tant que Maire et 6 adjoints au Maire : Daniell RUBRECHT, Daniel SCHOEPFF, Marie-Aude KIRSTETTER, François LALLEMAND, Sandra PICARD-GANEO et Philippe HURST.

INSTALLATION DES COMMISSIONS ET DES RÉFÉRENTS DE QUARTIER

Lors de la séance du 10 juillet, les commissions municipales ont été mises en place et des membres de l'assemblée ont été désignés pour représenter Turckheim dans les syndicats auxquels la Ville adhère (voir page 6).

Le Conseil municipal a également présenté la « Charte du référent de quartier » de la Ville de Turckheim. Trait d'union entre les administrés et la municipalité, le référent de quartier favorise le lien social au sein de la Cité. En charge d'un quartier, il reste toutefois sensibilisé aux problèmes de la commune en général.

Charte du référent



Ses champs d'intervention sont liés aux problématiques suivantes :

- dégradations et incivilités, propreté et embellissement des lieux
- stationnement et circulation
- travaux, éclairage public, voirie

Le référent peut également être contacté par les nouveaux arrivants et ainsi assurer un premier lien avec la municipalité par la remise de documents d'information sur la Ville de Turckheim (livret d'accueil, plan du village, ...). Le référent s'engage à la stricte confidentialité des informations recueillies. Il est toujours informé des suites données à chaque dossier.

Les référents ne sont pas :

- des substituts des forces de l'ordre
- des médiateurs en charge de résoudre les conflits de voisinage ou familiaux

18 FÉVRIER 2020 : DERNIER CONSEIL DE LA MANDATURE 2014/2020

En fin de séance, les membres du Conseil municipal ont mis à l'honneur Jean-Marie BALDUF et Charles SCHLERET pour leur engagement remarquable au service de la Ville de Turckheim.

Jean-Marie BALDUF est entré au Conseil municipal en 1971. Conseiller municipal pendant 13 années, puis adjoint au maire durant 4 mandats, il achève en 2020 son second mandat de maire.

Son travail, sa détermination et sa rigueur ont permis à Turckheim de se développer et de voir de très nombreux projets se concrétiser tout en continuant à afficher une situation financière saine.

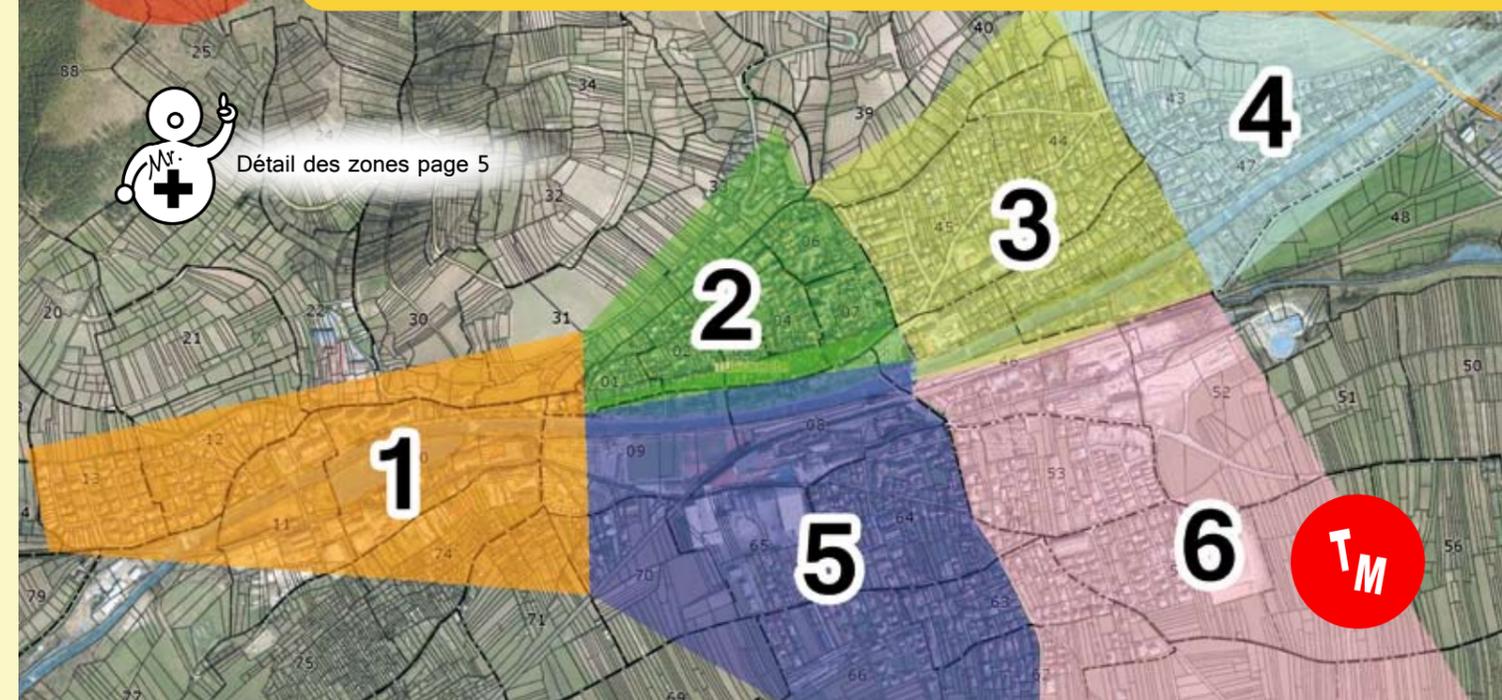
Charles SCHLERET siège au Conseil municipal depuis 1965. Pour ses 55 ans de participation active à la vie de la Cité, Jean-Marie BALDUF lui a remis la Médaille de Citoyen d'honneur de la Ville de Turckheim.

Le 1er Adjoint Benoît SCHLUSSEL a clos la séance en leur exprimant, au nom de tous les habitants de la Ville, « respect et reconnaissance » pour l'investissement dont ils ont fait preuve tout au long de ces années.



7

Contactez votre référent de quartier sur www.turckheim.fr
Rubrique « Vie municipale » - « Référents de quartier »





1
Benoît SCHLUSSEL
Maire

Vice-Président de Colmar Agglomération
© Membre de toutes les commissions

2
Daniell RUBRECHT
Première adjointe au Maire
Conseillère communautaire

CCAS - Etat civil
Cimetière - Fête des Aînés
© 1-3-4-5

3
Daniel SCHOEPPF
Adjoint au Maire

Voirie - Travaux neufs
Transition écologique
© 1-4-5-6-12

4
Marie-Aude KIRSTETTER
Adjointe au Maire

Culture - Communication
Nouveaux arrivants - Maisons Fleuries
© 8-9-10

5
François LALLEMAND
Adjoint au Maire

Finances - Tourisme - Taxe de séjour
Relations avec le SIVOM des Trois Epis
© 1

6
Sandra PICARD-GANÉO
Adjointe au Maire

Affaires scolaires - Petite enfance
Jeunesse et sport
© 1-5-6-10-12

7
Philippe HURST
Adjoint au Maire

Affaires rurales - Chasse et forêt
Affaires militaires - Sécurité publique et civile
© 1-4-5-7-12



Gérard GLENAT
Conseiller délégué
Festivités du printemps et de fin d'année
© 4-8-10



Christelle ANGSTHELM
Conseillère déléguée
Carnaval, festivités d'été,
Journées du Patrimoine
© 6-8-9-10

COMMISSION MUNICIPALES

- 1 - Commission d'appel d'offres (CAO)
- 2 - Commission communale des impôts directs (CCID)
- 3 - Centre communal d'action sociale (CCAS)
- 4 - Commission de la voirie urbaine et de la circulation
- 5 - Commission de l'urbanisme et des bâtiments municipaux
- 6 - Commission de l'éducation, de la jeunesse et des sports

- 7 - Commission de la voirie rurale, des affaires foncières et forestières
- 8 - Commission des affaires culturelles et du patrimoine
- 9 - Commission du fleurissement et du concours des maisons fleuries
- 10 - Commission de la communication
- 11 - Commission consultative de la chasse communale
- 12 - Commission de l'environnement et de la transition énergétique



Michèle HAUGER
© 3-8-9



Camille ANNEHEIM
© 1-4-5-6-7-11



Anneliese FRUH
© 3-8-9



Jean-Marc WECKNER
© 1-5-7



Marie-Claire HOBEL
© 3-4-9



Michel LIHRMANN
© 1-7-12



Fabienne SCHIELE
© 6-8-10



Thomas MASSON
© 4-5-7-11



Catherine SCHLEWITZ
© 5-8-12



Eric KUNEGEL
© 6



Anne DEBAILLEUL-WILHELM
© 3-6-8-10



Stephan ANSELM
© 4-5-12



Cécile LE SAULNIER
© 3-6-10-12



Jacques GEISMAR
© 1-4-5-8-10



Elisabeth WERNER
© 3-8-9-12



Didier HUSSER
© 1-4-5



Victorine HARTMANN
© 6-8-10



Antoine OLRy
© 5-6-8-10-12



VOS RÉFÉRENTS DE QUARTIERS

Zone 1 - Elisabeth WERNER / Fabienne SCHIELE

Rues de la Filature - des Jardins - des Tuileries - des Châtaigniers - des Merisiers - du Noyer - Route de Zimmerbach - Route de Saint Gilles - Cité Turenne - Place de la Wann - Place des Bouleaux

Zone 2 - Stephan ANSELM / Thomas MASSON

Rues du Tir - de l'Est - des Cigognes - Brûlée - des Forgerons - Étroite - des Ecoles - des Fossés - Sainte Anne - du Conseil - Wickram - des Bénédictins - de la Grenouillère - des Vignerons - Place de l'Eglise - Grand-Rue - Place de la République - Quai du Dr Pflieger - Place Turenne - Impasse des Têtes - Impasse Roesch - Impasse des Anciennes Ecoles - Impasse des Boulangers

Zone 3 - Michel LIHRMANN / Eric KUNEGEL

Rues du 4 février - du Knipperlé - Geiler - du Florimont - du Chanoine Martin - du Mal de Lattre - Victor Sieg - de Katzenthal - du Weingarten - du Letzenberg - du Vogel - Roesselmann - de Niedermorschwihr - Place Hertrich - Boulevard Charles Grad - Square Charles Grad

Zone 4 - Anne DEBAILLEUL-WILHELM / Michèle HAUGER

Rues du Muguet - des Lilas - des Roses - du Curé Reyser - des Tulipes - des Amandiers - Impasse du Drachenloch - Chemin du Boland

Zone 5 - Camille ANNEHEIM / Cécile LE SAULNIER

Rues André Scherb - de la Papeterie - des Moulins - du Hohlandsbourg - de Munster - Pflixbourg - St Symphorian - de la Chapelle - Hohmur - du Neuweg - Eschenhag - Robert Rinderknecht - Route Romaine 2/16 -19/71 - du Talweg - Impasse du Honhack - Chemin du Hagenbuch - Route de Wintzenheim

Zone 6 - Jean-Marc WECKNER / Catherine SCHLEWITZ

Rues Schwindenhammer - d'Eguisheim - du Muhlbach - de Herrlisheim - des Vignes - Schlittweg - Ancienne route de Colmar - Route de Colmar - Route de Wettolsheim - Route d'Ingersheim - Chemin du Heiligass - Route de Logelbach - Schlittweg - Route Romaine 1/17 - Route d'Ingersheim

Zone 7 - Gérard GLENAT

Chemin du Belvédère - Sentier du Liebschel - Meierhof - Rue Thierry Schoeré - Route des Trois Epis

COLMAR AGGLOMÉRATION

La Communauté d'Agglomération comprend 20 communes sur le territoire desquelles réside une population de près de 116 000 personnes. Composé de 61 délégués élus dans les communes en même temps que les conseillers municipaux, le Conseil communautaire a été installé le 9 juillet 2020.

Lors de cette première séance, ont été élus Monsieur Eric STRAUMANN, Maire de Colmar en tant que Président ainsi que 11 Vice-présidents dont fait partie Benoît SCHLUSSEL.



Gilbert MEYER, Maire de Colmar de 1995 à 2020, est décédé lundi 21 septembre, à l'âge de 78 ans. Président fondateur de Colmar Agglomération, il restera dans les mémoires comme un homme de terrain, qui a toujours su soutenir Turckheim. L'ensemble du Conseil municipal s'associe à la douleur de ses proches et adresse à sa famille ses sincères condoléances.

Notre maire est chargé de la coordination en matière d'eau potable et d'eaux pluviales, de l'assainissement collectif et de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

Le Bureau de Colmar Agglomération est composé du Président, des 11 Vice-présidents et de 20 assesseurs dont fait partie notre 1ère adjointe au Maire, Daniell RUBRECHT. Elle a également été élue à la Commission d'Appel d'Offres.

REPRESENTATION AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS

SIVOM des Trois-Epis

Gérard GLENAT, François LALLEMAND,
Daniel SCHOEPFF
Suppléant : Benoît SCHLUSSEL

Conseil d'Administration de l'EHPAD du Brand

Benoît SCHLUSSEL, Daniell RUBRECHT,
Marie-Claire HOBEL
Suppléante : Michèle HAUGER

Conseil d'Administration de la MAS Domaine MONTJOYE – Association Les Papillons Blancs

Michèle HAUGER

Syndicat des Affaires Culturelles et Scolaires d'Ingersheim et environs

Daniel SCHOEPFF, Sandra PICARD-GANÉO
Christelle ANGSTHELM

SIVOM du Canton de Wintzenheim

Daniell RUBRECHT, François LALLEMAND
Suppléantes : Christelle ANGSTHELM,
Anne DEBAILLEUL-WILHELM

Grand Pays de Colmar

Elisabeth WERNER, Gérard GLENAT,
Christelle ANGSTHELM

Office de Tourisme intercommunal

Benoît SCHLUSSEL, Daniell RUBRECHT

Syndicat mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Colmar-Rhin-Vosges

Benoît SCHLUSSEL, Daniel SCHOEPFF

Syndicat mixte de la Fecht amont et aval

Amont : Benoît SCHLUSSEL - Sandra PICARD-GANÉO
Aval : Camille ANNEHEIM

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du canton de Wintzenheim et des communes associées

Philippe HURST - Suppléante : Daniell RUBRECHT

Syndicat d'Electricité et du Gaz du Rhin

Gérard GLENAT, Camille ANNEHEIM, Stéphane ANSELM

Syndicat Mixte des Employeurs Forestiers de Colmar, Rouffach et environs

Philippe HURST, Thomas MASSON, Anneliese FRUH
Suppléants : Benoît SCHLUSSEL, Antoine OLRV,
Michel LIHRMANN

Association des Communes Forestières

Philippe HURST - Suppléant : Benoît SCHLUSSEL

Agence Technique Départementale d'Architecture et d'Urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR)

Benoît SCHLUSSEL - Suppléant : Daniel SCHOEPFF

Le budget de la Ville est habituellement présenté en début d'année.

En raison de la crise sanitaire, l'Etat a autorisé les communes à adopter leur budget jusqu'au 31 juillet 2020. A cet effet, le Conseil Municipal s'est réuni le 16 juin 2020 pour voter le budget 2020.

Le budget de fonctionnement

Il s'établit à 4 750 000 €, tant en dépenses qu'en recettes. Le principal poste de dépenses est constitué par les charges de personnel, qui représentent 46 % des dépenses réelles de la Ville.

Les recettes prévues intègrent des produits réels, à hauteur de 3 402 839 €, et des opérations d'ordre telles que la reprise des excédents de fonctionnement antérieurs.

Le budget d'investissement

Les nouvelles dépenses d'équipement votées en 2020 s'élèvent à 2 106 823 €. Ajoutées aux montants reportés, à la fin 2019, à savoir 2 586 630 €, ce sont près de 4 700 000 € d'investissements qui sont prévus sur cette année et les années suivantes.

Les principaux chantiers budgétés sont :

- L'aménagement d'une structure dédiée au périscolaire : 1 430 000 €
- La mise aux normes du Foyer André et la création d'une nouvelle Maison des Associations : 925 800 €
- Les travaux d'aménagement de la Route Romaine (tranche II) : 464 500 €
- L'aménagement urbain du Faubourg : 300 000 €
- La rénovation du Corps de Garde et de l'Hôtel de Ville : 300 000 €
- Les travaux de voirie et de rénovation de bâtiments : 269 000 €
- L'achat de matériel technique ou informatique, de mobilier : 128 800 €.

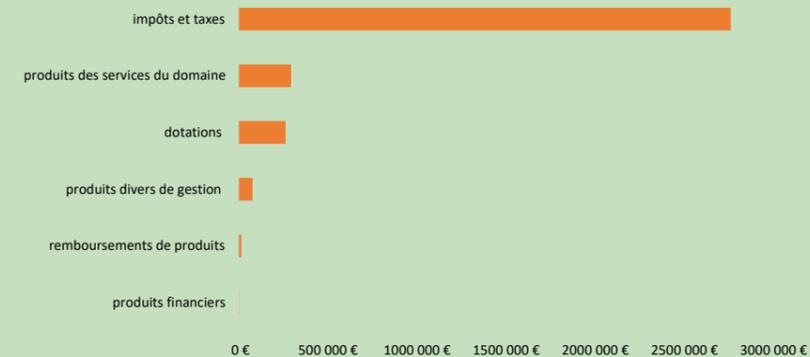
Cet effort d'investissement est financé en grande partie par les excédents antérieurs de la section de financement, donc par la trésorerie disponible, ainsi que par quelques recettes nouvelles :

- Les fonds de compensation versé par l'Etat en remboursement de la TVA : 190 000 €
- Les subventions d'équipement perçues : 323 775 €
- La taxe d'aménagement : 60 000 €

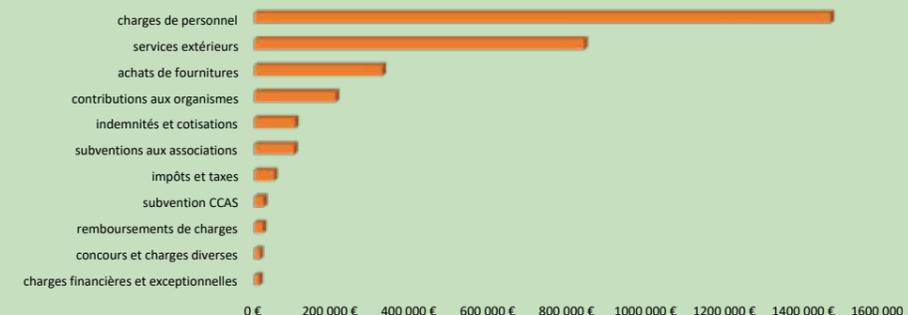


DONNÉES ESSENTIELLES

Répartition des recettes 2020



Répartition des dépenses 2020



Taxes communales

Concernant le poste principal de recettes de fonctionnement, à savoir le produit des taxes foncières (sur le bâti et le non-bâti) et de la taxe d'habitation, il est à noter que leur taux est inchangé en 2020 pour la seconde année consécutive.

Endettement

La Ville n'est quasiment pas endettée à ce jour, le dernier emprunt ayant été souscrit il y a plus de dix ans lors de la construction de l'Espace Rive Droite.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Acquisitions foncières

(Séances des 18 février et 10 juillet)

- 1 parcelle au lieu-dit « Am Roten Kreuz » (sous-section 52 n°216) de 56,68 ares pour un montant de 132 624 €. Cette acquisition permettra l'aménagement d'un espace public rendu nécessaire par la création des lotissements les Portes de Turckheim, le Mercure et le futur lotissement les Berges du Muhlbach sur le site des anciennes papeteries.
- 3 parcelles au lieu-dit Heilgass (S48 n° 42, n°43, n°178/41) respectivement de 3 ares, de 1,54 are et de 12,51 ares pour un montant total de 6 615 €. Cette acquisition permettra d'inclure ces parcelles dans le périmètre de la zone économique (anciennes papeteries) tout en sécurisant le passage à niveau situé route d'Ingersheim qui servait d'accès aux propriétaires actuels.
- 2 parcelles au lieu-dit Benzen (S48 n°11 et 12) de 19,37 ares et 19,17 ares pour un montant de 7 708 € chacune.
- 8 parcelles proposées par la SAFER en section 57 et 71 pour une surface de 99,91 ares et un montant total de 133 381,21 € TTC. Cette acquisition permettra à la Ville de constituer une réserve foncière pour des transactions immobilières à venir.

Accord de subventions

(Séances des 18 février et 16 juin)

- A l'Association Pro Patria pour l'aménagement d'un jardin du souvenir à Cernay afin de rendre hommage aux 42 officiers de réserve qui ont refusé leur enrôlement lors de leur incorporation de force dans la Waffen-SS. Ils ont été déportés en camp de concentration puis condamnés à mort le 23 novembre 1944. Un arbre sera planté pour chacun d'eux parmi lesquels figurait Joseph ROHMER natif de Turckheim. Le Conseil décide d'attribuer à l'association un don de 100 € (coût de l'achat et des travaux) pour la plantation d'un arbre qui lui sera dédié.

- A Habitat de Haute Alsace (HHA) pour la construction de 6 pavillons locatifs sociaux pour un montant de 30 000 €. La Ville de Turckheim, concernée par les dispositions de la loi SRU en matière de construction de logements sociaux, pourra déduire ce montant des taxes dues à ce titre. HHA s'engage, dans le respect des règles d'attribution conventionnées avec l'Etat, à réserver de façon prioritaire les logements à des personnes désignées par la Ville.

Demandes de subventions

(Séance du 10 juillet)

Le Conseil municipal sollicite l'aide financière de l'Etat et du Conseil départemental sur les dossiers suivants :

- pour les dépenses liées aux mesures sanitaires prises en charge par la commune : accueil des enfants des personnels soignants, dépenses d'investissement matériel pour la réouverture des écoles et l'accueil du public en Mairie pour un montant de 4 480 € HT
- pour l'acquisition de 2 vidéoprojecteurs interactifs afin d'équiper les classes du groupe scolaire Charles Grad pour un montant de 9 896 € HT
- pour l'acquisition d'un écran et d'un vidéoprojecteur à l'ERD pour un montant de 15 000 € HT afin d'étendre l'offre culturelle de la Ville envers les plus jeunes notamment.

Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'ERD

(Séance du 24 septembre)

Soucieuse de s'inscrire dans une démarche résolument tournée vers le développement durable et la transition énergétique, le Conseil municipal valide le principe de l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'Espace Rive Droite, afin d'obtenir une ressource renouvelable susceptible d'être revendue par la suite à EDF. La surface potentielle de panneaux pouvant être mise en place est estimée à 110 m² pour un coût d'environ 56 500 €.

Soutien au commerce local

(Séance du 10 juillet)

Le Conseil municipal décide de mesures destinées à soutenir le commerce local. En effet, les restaurants, bars et commerces de bouche dont l'activité dépend du tourisme ont été fortement touchés par la crise. A titre exceptionnel, la gratuité pour la mise en place des terrasses d'été est votée. Par ailleurs, afin de permettre une plus grande convivialité sur les terrasses, le conseil décide de fermer la Grand-Rue à la circulation tous les jours de la mi-juillet à la fin août entre 12h30 et 14h.

LES PROJETS PHARES SONT LANCÉS

Approbation du projet d'aménagement et de mise aux normes du Foyer André

(Séance du 16 juin 2020)

Afin de regrouper un maximum d'associations en un seul lieu, le Conseil municipal décide de réhabiliter le Foyer André, qui abrite à ce jour l'Harmonie Municipale ainsi que la Salle Orange louée aux particuliers et associations, et de lui adjoindre une nouvelle construction sur le terrain situé à l'arrière.

Un grand nombre d'associations dispose actuellement d'un local dans l'ancien presbytère situé rue du Conseil et sa mise aux normes en termes de sécurité et d'accessibilité serait complexe et trop onéreuse.

Le projet prévoit de réhabiliter le bâtiment existant (d'une surface de 725 m²) qui comprendrait :

- au RDC : l'école de musique (celle-ci quitterait les locaux occupés au bâtiment B de l'école Charles Grad afin de libérer des salles de classe), ainsi que l'office existant, la chaufferie et un espace de réunion commun pour l'école de musique et les différentes associations ;
- au R+1 : la salle de spectacle existante et sa mezzanine remaniées, les sanitaires remis aux normes.

L'extension représenterait une surface d'environ 675 m² sur 4 niveaux et comporterait :

- un sous-sol comprenant des stockages et le local des scouts
- au RDC, une salle de réception avec son office et son stockage
- aux R+1 et R+2, les locaux pour les différentes associations.
- Une desserte verticale faisant la liaison entre ancien et nouveau bâtiment, comprenant un ascenseur et un escalier.

Le montant des travaux est estimé à environ 1 600 000 € HT.

Villa ENGASSER : Périscolaire

(Séance du 24 septembre 2020)

En 2014, la commune a fait l'acquisition de la propriété Engasser, sise 22 quai du Docteur Pflieger, afin d'y aménager un nouvel accueil périscolaire.

La proximité de la maison Engasser avec l'école, sa surface (environ 614 m²), la présence d'un parc d'environ 10 ares, sont autant d'atouts devant permettre un aménagement de la nouvelle structure répondant aux normes réglementaires en matière de sécurité et d'accessibilité.

La Ville de Turckheim a confié à un bureau d'études la mission d'établir un programme fonctionnel et d'estimer le budget global de l'opération. Cette étude fait apparaître les points suivants :

- La jauge de la nouvelle structure est prévue pour accueillir 150 enfants lors du repas de midi (2 services seront nécessaires) et 70 enfants lors des activités extrascolaires.

- La surface minimale permettant de respecter cette jauge sera d'environ 940 m², qui comprendra tout ou partie de la surface actuelle de la propriété Engasser (environ 600 m²) et qui nécessitera de ce fait la construction d'un nouveau bâtiment.

- L'annexe située à l'arrière du terrain (côté rue du Tir) pourra éventuellement être intégrée au projet, en fonction des propositions des candidats.

Le budget global de l'opération, comprenant le coût des travaux, celui des études et diagnostics, et les honoraires des différents intervenants (maître d'œuvre, contrôleur technique, coordinateur sécurité) est estimé à 2 800 000 € HT.

Le Conseil municipal valide le calendrier des opérations : lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre au mois d'octobre 2020 pour aboutir au choix du maître d'œuvre en février 2021 ; démarrage des travaux au début de l'année 2022 pour une mise en fonctionnement espérée à la rentrée scolaire 2023.



Afin de respecter le protocole sanitaire et les mesures barrières, les prochains conseils municipaux se tiendront jusqu'à nouvel ordre à l'Espace Rive-Droite, 1 rue de l'Huilerie.

La présence du public sera limitée à 15 personnes.



TerkhaMag - Au Coeur de la Ville

Vous le tenez en main ! Pensé comme une fusion entre la Feuille de Vigne et le Turkckheim Infos, le TerkhaMag paraîtra trimestriellement. Il comportera des informations pratiques, des pages thématiques, des pages dédiées aux associations, des rétrospectives et un calendrier des événements à venir.

**TerkhaBook - Les animations de la Cité**

Crée cette année, il porte un regard sur tous les événements organisés dans l'année par la municipalité et les associations de Turkckheim. Il est distribué au courant du 1er trimestre.

Saison culturelle - Espace Rive Droite

La saison culturelle court du mois de septembre au mois de juin de l'année suivante. Le programme, qui présente l'ensemble des spectacles sélectionnés par la Commission culture et qui se joueront à l'Espace Rive Droite, est distribué au courant du mois de septembre.



DANS VOS BOITES MAILS

**Terkh'Actu - la Newsletter**

Mise en place durant le confinement, cette Newsletter a été conçue afin de permettre à la municipalité de garder un lien permanent avec les administrés en leur communiquant toute l'actualité immédiate de la Ville : travaux, renseignements pratiques, manifestations, culture... Sans périodicité arrêtée, elle est envoyée en fonction des informations à transmettre.

ABONNEZ VOUS

et recevez toutes les actualités de la Ville de Turkckheim directement dans votre boîte mail,

REMPLISSEZ

Le formulaire d'inscription au Terkh'Actu sur notre site internet www.turckheim.fr Onglet «Publications» puis Terkh'Actu



villedeturckheim68230

HÔTEL DE VILLE**Horaires d'ouverture**

Lundi : 8h30-12h

Mardi : 8h30-12h / 14h-18h

Mercredi : 8h30-12h

Jeudi : 8h30-12h / 14h-18h **Vendredi : fermé**

Nous rappelons que le service urbanisme est ouvert du lundi au jeudi.

**RECENSEMENT CITOYEN**

Tout jeune de 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment).

Pour accomplir cette démarche, les jeunes concernés sont invités à se rendre en Mairie, munis de leur pièce d'identité.

PAIEMENT EN LIGNE

La Direction générale des finances publiques, partenaire des collectivités locales, met à disposition un service en ligne pour faciliter le paiement de vos services publics locaux.

Retrouvez le lien sur notre site internet www.turckheim.fr

Attention, le service connaîtra un changement d'adresse le 21 octobre. La bascule entraînera du reste une interruption de service ce jour-là, entre 7h30 et 10h.

**COLMAR AGGLO PATINE !**

Dimanche 15 novembre 2020 de 9h à 12h.

Découvrez le patinage artistique, le hockey et toutes les activités de la patinoire durant cette matinée gratuite.

Réservation obligatoire, billets à retirer en mairie : 25 disponibles pour Turkckheim

**TRAVAUX**

- Travaux de réaménagement de la route Romaine, 2ème tranche

La fin des travaux de voirie et d'éclairage public est prévue pour la fin du mois de novembre 2020.

- Travaux de renouvellement du réseau de gaz, réalisés par LGTP pour le compte de Vialis. Les travaux rue des Lilas doivent normalement s'achever à la fin de la semaine 45, aux alentours du 6 novembre 2020.

HABITER MIEUX 68

Jusqu'à 60% de subventions départementales pour les travaux de renouvellement d'isolation de votre logement.

Renseignements :

ADIL 68 - 03 89 21 75 35

COLLECTES DE RATRAPAGE

Horaire de la collecte : à partir de 4h30

La collecte BioDéchets du 25 décembre s'effectuera le mercredi 23 décembre 2020

La collecte BioDéchets du vendredi 1er janvier 2021 s'effectuera le mercredi 30 décembre 2020

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché du vendredi 25 décembre aura lieu le jeudi 24 décembre.

Le marché du vendredi 1er janvier 2021 aura lieu le jeudi 31 décembre.

La liste des commerçants qui seront présents sera diffusée sur notre site internet et communiquée dans le Terkh'Actu.

**OCTOBRE ROSE**

Chaque année, la campagne de lutte contre le cancer du sein organisée par l'association Ruban Rose propose de lutter contre le cancer du sein en informant, en dialoguant et en mobilisant. Turkckheim affichera les couleurs de cette cause tout au long du mois d'octobre.

Plus d'information :

<http://www.cancerdusein.org>

MUSÉE DES COMBATS DE LA POCHE DE COLMAR HIVER 1944-1945

Après une longue période de fermeture depuis le 1er avril dernier, le musée-mémorial a ouvert ses portes le 1er juillet.

Tout a été fait pour accueillir le visiteur dans les meilleures conditions : masque obligatoire, gel hydro-alcoolique à disposition, fléchage, limitation du nombre de personnes. Pendant le confinement, la vie au musée ne s'est toutefois pas arrêtée. Entre le nettoyage, la mise en place de pièces, les recherches historiques, le musée a également mis en ligne, avec une agence de communication spécialisée (WIGO MEDIA à Mulhouse), son tout nouveau site internet musee.turckheim-alsace.com.

Une très belle présentation en trois langues (français, allemand, anglais), de très belles images, un script réécrit et différentes rubriques, telles l'histoire de la création du musée, l'historique de la formation de la Poche de

Colmar en novembre 1944, galerie photos, livre d'or, revue de presse et archives etc. ainsi que tous les liens pratiques et de contact. Dans la continuité de la modernisation du musée, un projet d'application pour smartphone est à l'étude. Il viendra en complément des audio-guides disponibles pour les visites.

Si la visite du site internet est instructive, une visite au musée permettra encore mieux de se représenter la vie de la population civile et militaire lors de ces combats qui dureront 3 mois et verront passer dans notre région 400 000 soldats alliés et 150 000 soldats allemands.

En l'absence totale des visites de groupes qui représentaient 2/3 des visiteurs l'an passé, 2020 sera une année difficile pour le musée. Aussi, tous les individuels, familles, touristes seront les bienvenus. Alors venez nombreux visiter ce merveilleux outil pédagogique de transmission du devoir de mémoire et du souvenir, une page de notre histoire.

Ouverture jusqu'au 11 novembre : du lundi au dimanche 14h - 18h, également le dimanche matin 10h - 12h.

A partir du 14 novembre, ouverture le samedi après-midi et dimanche après-midi 14h-18h jusqu'au 20 décembre inclus.

TURCKHEIM EN TRANSITION

Habitudes, consommation d'eau et impact environnemental

La fin de l'été approche tout doucement, mais il reste important d'économiser l'eau.

Un robinet ouvert au maximum laisse couler environ 6 litres d'eau par minute (vérifié dans notre cuisine). Lors d'une vaisselle, attendre que l'eau soit chaude prend environ 30 s, ce qui correspond à 3 litres d'eau perdus. Lors d'un brossage de dents dont la durée recommandée est de 2 minutes, laisser le robinet ouvert entraînera une perte d'environ 12 litres d'eau.

On peut donc perdre entre 36 et 39 litres d'eau par jour et par personne.

Sur l'année, on pourrait ainsi économiser entre 13 et 14 m³ par personne, soit l'équivalent de 14 à 20 fois les besoins quotidiens en eau ...

Que pouvons-nous faire ? Plusieurs gestes simples à mettre en œuvre au quotidien :

- pour la vaisselle, récupérer l'eau froide dans un récipient en attendant que l'eau chaude arrive, pour l'utiliser par après ;
- pour le brossage de dents, fermer le robinet !

C'est facile, ça permet d'économiser beaucoup d'eau, c'est mieux pour nous et notre cadre de vie... et pour notre portefeuille !

ASSOCIATION FAMILIALE



L'Association Familiale de Turckheim et Environs a plus de 65 ans d'existence... et toujours aucune ride !

Grâce au grand choix d'activités qu'elle propose, vous pourrez pratiquer l'activité qui vous convient et rencontrer d'autres membres qui partagent les mêmes intérêts que vous.

En outre, l'association œuvre dans le domaine social en apportant son soutien par des dons à différents organismes d'utilité publique, par des conseils ou des aides aux personnes qui nous sollicitent. Nos représentants au CCAS, ainsi qu'à l'EHPAD local, sont vigilants et, bien entendu, à l'écoute des familles.

Venez découvrir le panel de nos activités. Cette année, nous avons 2 nouveautés : l'Art Thérapie pour adultes et le Yoga pour enfants.

Site internet : <http://www.afturckheim.fr/>



A Turckheim, le tissu associatif est très riche et très présent.

Le fascicule « Les Associations de Turckheim » vous présente l'ensemble des associations locales.

Elles y sont classées selon leur domaine d'activité principal :

- LOISIRS CULTURELS et ARTISTIQUES : peinture, patchwork, art floral...
- LOISIRS SPORTIFS : football, quilles, tennis, pêche et pisciculture, automobiles, cyclisme, randonnées et trekking...
- MUSIQUE : école de musique (cuivres), orchestres, chorale, groupes folkloriques ...
- ANIMATION : Comité des Fêtes, Association Noël à Turckheim, Associations d'anciens...
- HISTOIRE ET MÉMOIRE : Société d'Histoire et d'Archéologie Wickram, Musée Mémorial des Combats de la Poche de Colmar - hiver 1944-1945, Anciens Combattants...
- SOLIDARITÉ : don du sang, association des jardins, association des parents d'élèves, crèches...

Le fascicule est téléchargeable sur www.turckheim.fr

MICRO-CRÈCHE AU COEUR DU NID

Ouverte depuis le 20 août 2012, la micro-crèche est destinée aux enfants de 2 mois et demi à 4 ans.

Nous avons à cœur d'offrir un mode de garde qui véhicule des valeurs écologiques en rendant les parents et les enfants sensibles au respect de l'environnement. Les repas sont confectionnés sur place en privilégiant les produits locaux et biologiques.

Nous proposons également un accueil et un accompagnement du jeune enfant qui respectent au mieux son rythme de vie et ses besoins dans une ambiance qui se veut chaleureuse, conviviale et de confiance entre les professionnels et les familles présentes au sein de la structure.

A ce jour, nous avons encore des places disponibles.

Adresse et contact :
4 Rue Rinderknecht - Turckheim
Téléphone : 09 80 73 94 25
E-mail : creche.coeurdunid@free.fr



IL Y A 80 ANS LA VIE À TURCKHEIM

Par Benoît SCHLUSSEL - Président

Après cette période de confinement, il est bon de rappeler qu'il y a 80 ans Turckheim a connu d'autres moments plus tragiques que cette pandémie.

La Société d'Histoire Wickram a recueilli plusieurs témoignages d'habitants de la Cité qui ont vu arriver les armées allemandes en 1940.

Suite à l'invasion de la Pologne le 1er septembre 1939, la France déclare la guerre à l'Allemagne hitlérienne et décrète la mobilisation générale.

Du 3 au 10 mai 1940, l'Alsace connaît « la drôle de guerre ». Le 10 mai, les Allemands attaquent la France en contournant la ligne Maginot. En Haute Alsace, le 15 juin, les armées allemandes franchissent le Rhin à hauteur de Marckolsheim. Colmar et Mulhouse sont prises les 17 et 18 juin. Le 22 juin est signé l'armistice, qui ne fait aucune mention à propos de l'Alsace et de la Moselle, qui sont annexées de fait au Troisième Reich.

Monsieur André Gisie, maire de la Libération, précise dans son ouvrage paru en 1970 : À Turckheim, l'administration était dirigée par M. Louis Pierre Widerkehr, maire et propriétaire de la fabrique de papiers A. Scherb. Au moment de la déclaration de guerre la majorité des membres du conseil municipal, dont le maire, furent mobilisés laissant la charge de la Ville au premier adjoint Joseph Meyer, maître-bouanger.

Dès la mobilisation, l'état-major des armées a choisi Turckheim comme centre hospitalier et de ravitaillement pour le secteur Colmar Neuf-Brisach. Tous les bâtiments des écoles, l'hôpital civil et l'Hôtel des Vosges furent réquisitionnés et transformés en hôpital des armées dirigé par le médecin-commandant Nadaud. Seule une partie de l'hôpital civil réquisitionné continua de fonctionner avec les sœurs garde-malades. La pharmacie était placée sous les ordres du capitaine Koehren et le centre, situé dans la maison Schira négociants en vins place de la République, était dirigé par le médecin chef Hoffmann.

Les dépôts de ravitaillement se trouvaient dans les caves des écoles et à la teinturerie Herzog désaffectée route des Trois-Épis. Turckheim était aussi un lieu de transit des troupes se dirigeant vers le Rhin.

Gabriel Freydrich avait 9 ans et raconte « En 1939 c'était la drôle de guerre, les écoles étaient réquisitionnées par l'armée qui y a créé un hôpital, ainsi que l'hôtel des Vosges où une grande croix rouge était peinte sur le toit pour être reconnu par les avions ». Les salles de classe étaient réparties dans différents bâtiments. Ainsi, à la mairie, la salle du rez-de-chaussée était réservée aux garçons et les filles se trouvaient dans la salle des fêtes de l'Hôtel des Deux-Clefs.



Xavier Huck précise « Au restaurant de la Gare (aujourd'hui la Tour) la grande salle était séparée par quelques planches créant ainsi deux classes pour les garçons, la place de la République « Marikkplatz » sous les platanes était la cour de récréation. Lors des alertes, nous devions nous réfugier ».

Gérard Wasbauer ajoute : « La salle du restaurant À L'homme Sauvage tenue par Georgette Witz était également devenue une salle de classe réservée aux garçons.

Ma classe a été transférée dans l'épicerie Sadal au 2 rue du Conseil (maison Feffer démolie en 1945), la cour de récréation était la placette derrière le corps de garde et le local attenant servait d'urinoir. Par contre la salle d'asile (maintenant école maternelle les Tilleuls) a continué à être occupée par les petits à partir de 4 ans. Tous nos pupitres et tableaux ont été déménagés dans les « nouvelles » salles de classe et les plus âgés étaient chargés de nous remplir les récipients d'encre. La journée d'un écolier commençait toujours à 7h15 par la messe à l'église. Tous les enfants devaient y assister, puis vers 7h50 on montait à l'école deux par deux, en rangs et en silence, surveillés par les instituteurs pour les garçons et les sœurs enseignantes pour les filles. Les cours avaient lieu le matin de 8 heures à 11 heures et l'après-midi de 13 heures à 16 heures ».

« Souvent il y avait des alertes aériennes, nous étions avertis par la cloche du corps de garde et la cloche de la porte de Munster. Vite on devait quitter la classe et se rendre aux abris situés dans la cave de la Maison Adoneth aux anciennes écoles près de la mairie. On avait également creusé des tranchées assez profondes pour qu'un homme puisse s'y tenir debout. Ces tranchées étaient principalement place de la République et sur la place derrière l'église, et on s'y dissimulait à l'abri de panneaux faits avec des genêts ».

La papeterie avait mis à disposition les salles de l'usine où l'on préparait les commandes. C'était l'école des filles dirigée par les sœurs enseignantes de la congrégation de Ribeauvillé. En compensation, la Ville a versé un loyer à chaque propriétaire selon une délibération du conseil municipal du 10 février 1940.

L'attaque allemande dans la région de Neuf-Brisach et surtout la traversée du Rhin par les colonnes de l'armée allemande avaient causé à Turckheim une grande tristesse car les habitants avaient subi et senti les bombardements de l'aviation le jeudi 6 et le dimanche 16 juin 1940 causant, outre des dégâts matériels, les premières victimes civiles parmi la population. Hélène Toutin Herrmann raconte : « Le jeudi 6 juin jour de l'examen du certificat d'étude élémentaire nous avions 13 ans. Notre école était dans la salle de papier dans la Papeterie Scherb. Blanche Wagner avait réussi son CEP avec mention Bien. Elle était la fille unique d'Albert Wagner, tailleur d'habits et de Marie Vogel, domiciliés au 4 rue du Letzenberg, et était toute fière d'annoncer à ses parents la réussite à son examen. Peu avant midi une attaque aérienne de l'aviation allemande avait lieu et l'objectif était de détruire le pont de la gare. Malheureusement Blanche était juste en train de traverser le pont quand une rafale l'a touchée. Elle a été tuée sur le coup. Ce drame a marqué toute la population. On dit que son père est mort de tristesse et la tombe était toujours fleurie le jour anniversaire de son décès par ses camarades de classe ».

Ce jour-là, une deuxième habitante de Turckheim a été blessée. Léonie Schoder née Zimmermann, épouse du chef-comptable de la centrale électrique, demeurant au 1 square Charles Grad, faisait sa lessive dans son jardin quand intervient le bombardement allemand toujours pour le même objectif.

Gravement blessée, elle est transportée à l'hôpital Pasteur où elle décède le 22 juin 1940.

L'avance des Allemands se poursuit, et le dimanche 16 juin un nouveau bombardement touche Turckheim. Lundi 17 juin 1940, alors que les Allemands prennent Colmar, le génie français, pour freiner l'avancée des troupes ennemies, dynamite les ponts de la Gare et Turenne. Ce dynamitage, ainsi que les bombardements, ont plus ou moins endommagé les bâtiments de 37 propriétaires de Turckheim, dont la poste et la pharmacie, la papeterie Scherb, la Nouvelle Filature, l'Hôtel des Vosges, les propriétés Million, Lutz, Schoder, etc. Le 30 juin 1940, le conseil municipal décide de nommer une commission pour constater les dégradations et faire effectuer les réparations afin d'éviter tout danger ou aggravation des dommages. La commission sera composée de François Giambérini, Alphonse Adam, Jean-Baptiste Rosenblatt et François Staut. François Giambérini est en outre mandaté pour effectuer les travaux. Il présentera des factures détaillées à la commune, qui déclarera les montants en tant que dommages de guerre.

Le pont de la gare avait été construit en 1874 avec un pilier central et un parement en grès rose. Le dynamitage de l'ouvrage a provoqué le jet de gros moellons sur la gare, endommageant sérieusement le bâtiment et le logement du chef de gare.



Le pont Turenne avait été endommagé durant le conflit de 1914. Il fut reconstruit en 1931 en remplacement d'une passerelle métallique. Il s'agissait d'un pont en béton armé qui ne perdurera donc que jusqu'en juin 1940. Les documents photographiques nous montrent que tout le tablier du pont s'est effondré dans le lit de la Fecht.

Xavier Huck rappelle que « C'était le mardi 18 juin 1940 vers 9 heures 30 les Allemands progressent depuis Ingersheim avec des motos ornées de bannières aux couleurs nazies. Devant la propriété Schleret ils installent une batterie et continuent leur avancée vers le quai de la Gare ».

Gaby Freydrich ajoute « Le 18 juin les Allemands nous ont envahis du matin au soir avec toutes sortes d'engins militaires, des chevaux, de l'infanterie et même à vélo, en direction de la vallée de Munster ».

Gérard Wasbauer : « Comme les deux ponts avaient été détruits tous les convois montaient le quai de la Gare, puis la rue de la Filature et traversaient la Fecht par le pont de la route des Trois-Épis. Quelques soldats équipés de grenades à mains se sont retrouvés Place Turenne pour remonter la Grand 'rue et notre grand-mère se mit à pleurer en disant « Maintenant ils sont de nouveau revenus » en pensant au conflit 1914-1918. »

Très vite les Allemands ont reconstruit d'abord une passerelle pour les piétons et un pont en bois sur la Fecht. Les différents témoins nous indiquent que rapidement les cours étaient à nouveau assurés dans les bâtiments des écoles mais avec des changements notoires, comme la mixité des classes.



Au début, les instituteurs étaient maintenus, puis ils ont été remplacés par des allemands fidèles au régime et certains assuraient les cours en uniforme nazi.

Les sœurs de la Divine Providence furent expulsées et remplacées par des institutrices, toutes zélées à la cause nazie. Par contre, pas de messe mais tous les matins dans la cour de l'école des filles, tous les enfants étaient rassemblés pour la levée du fanion avec la croix gammée, avec salut nazi obligatoire et chants militaires suivis des nouvelles du front (Wehrmachtbericht).

Gérard Wasbauer raconte : « La récréation se déroulait en rang par deux et on faisait le tour de la cour sans bruit sous la surveillance des instituteurs. Ils étaient très sévères en cas de manquement ou faute avec des punitions corporelles. C'était le début de l'embrigadement. Il n'y avait pas de cours l'après-midi mais souvent nous étions obligés de collecter les doryphores sur les champs de pommes de terre, de cueillir les fleurs de camomille, des feuilles de mûres ou de ramasser les pommes de terre ».

André Gisie indique que « Très vite les habitants ressentirent le premier choc de l'autorité nazie car dès le 29 juin, à peine dix jours de présence, le magnifique monument Charles Grad dut disparaître. Le buste fut gravement endommagé... Heureusement grâce aux ouvriers municipaux le buste et la muse furent cachés dans la cave de l'hôpital. Le monument aux morts inauguré en 1922 fut privé de la croix qui ornait la stèle, remplacée par une pointe. Les noms gravés sur le monument des victimes de religion juive furent supprimés ». Les noms des rues furent changés, ainsi la place de la République devenait Adolf Hitler Platz, la Grand'rue General Dollmann Strasse, etc.

Mais le fait le plus marquant en cette fin juin 1940 concerne le monument Turenne. Hitler est à Strasbourg le 28 juin 1940 puis à Sélestat avant de se rendre au col de la Schlucht.

André Gisie raconte : « Le Führer était accompagné de son état-major et du maréchal Keitel pour une visite d'inspection de l'avancement des réparations suite aux destructions du génie français. Le convoi s'arrête devant le monument Turenne. On lui donne quelques explications sur l'origine de cet obélisque. Quelques jours plus tard, il est dynamité et totalement détruit. Les enfants se sont empressés de ramasser les bouts de cuivre de la fleur de lys et durant toute la guerre les débris jonchaient la place ».

Ainsi s'est déroulé juin 1940 à Turckheim II y a 80 ans !



LA PORTE DE FRANCE



L'idée a germé d'une carte postale ancienne. Surmontée de son éternel nid de cigogne, la Porte de France y apparaît élégamment décorée de trois cocardes. Tel un torse bombé, un blason « RF » souligne l'appartenance de Turckheim à la France.

Nous sommes après la Libération. Était-ce à l'occasion d'un premier anniversaire, d'une commémoration patriotique ? La correspondance, tamponnée à une date incertaine (1946 ou 48), n'a pas encore dévoilé tous ses mystères. A l'aune du 14 juillet, le Maire de la ville Benoît Schlüssel a souhaité reprendre ce pavoisement historique, mis en place avec talent par les Services Techniques.

Une manière de marquer dignement une Fête Nationale privée de ses manifestations habituelles pour mieux se conformer aux protocoles sanitaires.

Pas de feu d'artifice, de concert ou d'apéritif tricolore cette année, mais une nouvelle date dans la longue existence de la Porte de France.



EXPOSITION Du 16 au 25 octobre
Invitation aux Voyages, par Sylvain Lucas

SPECTACLE Samedi 24 et dimanche 25 octobre - Espace Rive Droite
20h30 et 15h (**COMPLET** le samedi)
Panique au Ministère, par le Théâtre du Quiproquo

SPECTACLE Jeudi 29 octobre à 20h- Espace Rive Droite
Ascenseur pour l'Echafaud
Par le WERNER BRUM FEELING JAZZ QUINTET, Éric THEILLER et Hélène ESCHBACH.
Dans le cadre de la Vallée des Contes

EXPOSITION Du 30 octobre au 8 novembre
Tréfonds d'imaginaire, par Pipaul

DON DU SANG lundi 2 novembre - Espace Rive Droite
16h-19h



SPECTACLE Samedi 7 et dimanche 8 novembre - Espace Rive Droite
20h30 et 15h
Festikheim 4 - Festival International de Théâtre d'Improvisation

11 NOVEMBRE : cérémonie de commémoration - Monument aux Morts

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE 27 et 28 novembre
Merci de déposer à la mairie vos dons en denrées non périssables,
le vendredi ou le samedi entre 8h30 et 12h



SPECTACLE Samedi 28 et dimanche 29 novembre : Théâtre Alsacien de Colmar
17h et 15h
Réservations Théâtre Alsacien de Colmar :
• Par téléphone : 07 89 82 92 95 (18h30-20h en semaine. Samedi 9h-12h)
• Par mail : colmartac@gmail.com
• Via le site internet : www.theatre-alsacien-colmar.asso.fr

CONSEIL MUNICIPAL Jeudi 10 décembre
20h - Espace Rive Droite

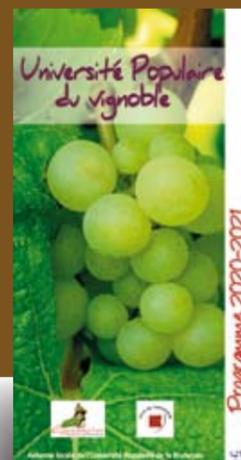
ANIMATION - Noël

- Du 1er au 24 décembre : Calendrier de l'Avent - Wiehnachts Stewala Salle de la Décapole. Ronde du Veilleur de Nuit à 21h.
- A noter que le cérémonial des Petits Porteurs de Lumière et l'exposition des artisans en Salle de la Décapole ne pourront avoir lieu cette année.
- Samedi 5 décembre : Passage du Saint Nicolas, organisé par l'Association Familiale. Sous réserve des autorisations

LOTO Dimanche 3 janvier 2021
Loto de l'AST à l'Espace Rive Droite.
Buvette, petite restauration et nombreux lots.
Sous réserve des mesures sanitaires alors en vigueur.

SPECTACLE Samedi 23 janvier à 20h30 - Espace Rive Droite
Passage Klezmer

Spectacles à l'Espace Rive Droite : réservation obligatoire au 03 89 27 61 62
(Sauf TAC et Vallée des Contes)



UNIVERSITÉ POPULAIRE DU VIGNOBLE

Début du programme à Turckheim à partir de mars.
Retrouvez également le programme d'Eguisheim à partir de novembre.
La brochure jointe à cette parution est également en téléchargement sur le site de la ville www.turckheim.fr



TAC

Théâtre Alsacien Colmar

PROGRAMME

2020-2021

COVID-19

**CORONAVIRUS,
POUR SE PROTÉGER
ET PROTÉGER LES AUTRES**



**MERCI DE RESPECTER LE PROTOCOLE SANITAIRE
MIS EN PLACE PAR LES ORGANISATEURS**

Les manifestations auront lieu sous réserve de la situation sanitaire du moment.



Abonnez-vous au Terckh'Actu

la nouvelle newsletter de la Ville de Turckheim
sur www.turckheim.fr - Onglet «Publications»



Le groupe scolaire Charles Grad cherche un service civique

Merci de contacter Mme la Directrice, au 03 89 27 16 20

Nouvelles installations



- **Le Stub Café** vous accueille au 12 Grand Rue
Restaurant alsacien - brasserie.
Tel : 09 54 18 22 69. Fermé le mercredi-jeudi.
- **L'Intrépide** : architecture in-situ
5 Chemin du Belvédère
Tel : 06 73 29 18 97

Coupages de courant

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, Enedis procédera à des travaux sur le réseau le mercredi 28 octobre. Des coupures sont prévues entre 8h30 et 16h30, au 31 route de Wintzenheim et 12 route du Logelbach.

Dernière

Minute

Directeur de la publication : Benoît SCHLUSSEL - Maire

Rédacteurs : Benoît SCHLUSSEL, Marie-Aude KIRSTETTER, François LALLEMAND,
Marc THUET, associations

Montage, mise en page : Ville de Turckheim - Vincent HERMANN

Crédits photos : Ville de Turckheim, Sylvain LUCAS, Pipaul, Société d'Histoire Wickram,
Alain BERTON, collection personnelle Benoît SCHLUSSEL

Photo Gilbert Meyer : Claude TRUONG-NGOC

Photos de couvertures : Alain BERTON



Impression : AGI Ingersheim